



#ASTUCESRH

L'intéressement au service de la stratégie !



SOCIATOOL

📍 17 rue del soleilh 31120 Lacroix-Falgarde

☎ 06 64 00 84 77 - ✉ elvire@sociatool.fr

<http://www.sociatool.fr>

ET SI JE VOUS DISAIS QUE L'INTÉRESSEMENT REPRÉSENTE UN LEVIER POUR VOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE ?

L'intéressement permet d'engager l'ensemble des salariés sur l'atteinte de résultats collectifs.

Et les résultats ne sont pas forcément sur un plan purement comptable et financier, parfois loin des préoccupations de vos salariés...

En effet, la tendance est à l'innovation en matière de critères de performance !

ALORS QU'ENTEND-ON PAR PERFORMANCE ?

EH BIEN C'EST À VOUS DE CHOISIR !



Tout dépend de l'orientation stratégique que vous souhaitez donner à votre entreprise. L'intéressement peut être calculé par rapport à des critères fixés librement dans l'accord :

- Croissance : % du taux de croissance du CA
- Réduction des frais fixes : baisse du budget fournitures de bureau
- Enjeux environnementaux : % de réduction de consommation énergétique
- Qualité de service : % de satisfaction client
- Production : baisse du taux de non-qualité

L'heure est à la créativité ! Nombreux sont les leviers de performance qui s'offrent à vous pour allier compétitivité et engagement collectif !

Et si vous brainstormiez ?



UNE LOGIQUE GAGNANTE-GAGNANTE !

- Exonération de charges sociales pour l'employeur
- Avantages sociaux & fiscaux pour les salariés
- Motivation et fidélisation de vos salariés
- Attractivité auprès de nouveaux talents

POINTS DE VIGILANCE...

→ Choisissez des critères collectifs qui respectent le caractère aléatoire de l'accord, condition nécessaire pour bénéficier du régime fiscal et social de faveur

→ Veillez à définir des objectifs clairs, simples, atteignables ! Il est important qu'ils soient compris de tous, sinon vous passerez à côté de l'intérêt de ce dispositif